

# **Exposition "Et soudain le champagne ! Représentations, usages et sociabilité"**

Du 15 octobre 2025 au 6 avril 2026

Explorer la sociabilité et l'image du champagne, ses représentations et son rôle culturel, c'est ce que propose l'exposition *Et soudain le champagne ! Représentations, usages et sociabilité*, à découvrir au musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale.



Placée sous le parrainage du célèbre écrivain américain Douglas Kennedy, l'exposition est à découvrir du 15 octobre 2025 au 6 avril 2026.

De manière inédite, l'exposition réunit près de 250 objets et œuvres d'art qui dialoguent autour de trois grands axes :

- Le champagne, une cérémonie et un art de vivre
- Champagne ! Le vin de la générosité et du partage
- Le champagne, une image de la modernité

Objets d'art liés aux Expositions universelles, affiches publicitaires, menus, œuvres créées par Emile Gallé, Leonetto Cappiello ou encore Pierre Bonnard se côtoient dans une scénographie joyeuse, élégante et ludique.

Hommage à l'héritage immatériel de cette boisson, l'exposition célèbre l'image universelle du champagne en tant qu'incarnation de l'art de recevoir à la française, de la célébration, de la réconciliation et de l'innovation.

*L'exposition s'inscrit dans le cadre des célébrations, en 2025, des 100 ans de l'avenue de Champagne à Épernay et des 10 ans de l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco.*

## **Coordinnées**

Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale  
13, avenue de Champagne  
51200

Date

Mercredi 15 octobre, 11:00 - Lundi 6 avril, 19:00

Infos pratiques

**Tarifs :**

Exposition seule :

Plein tarif : 8 €

Tarif réduit\* : 4,50 €

Musée + exposition :

Plein tarif : 14 €

Tarif réduit\* : 9 €

Gratuit pour les enfants (- 13 ans), les personnes en situation de handicap et les bénéficiaires des minima sociaux\*

**\*Tous les tarifs**

Liens utiles

[Programme autour de l'exposition](#)

[Site internet du musée](#)

[L'avenue de Champagne fête ses 100 ans](#)